



Retraits et remplacements après le début des qualifications Joueurs et joueuses repêchés (lucky losers)

Tennis Québec annonce un changement lié à sa politique de retraits et remplacements. La Fédération appliquera ainsi les modifications entérinées par Tennis Canada et détaillées dans [Les règles du jeu 2020](#).

Ainsi, toutes places laissées vacantes après le début des qualifications continueront à être comblées par des joueurs et joueuses repêchées (lucky losers) parmi les perdants de la dernière ronde des qualifications. Toutefois, ces joueurs et joueuses **ne seront plus** strictement repêchés en fonction du classement Rogers, mais plutôt comme suit :

1. l'attribution d'une place de repêchage sera octroyée au hasard parmi les joueurs et joueuses ayant un classement;
2. si nécessaire, l'attribution d'une place de repêchage sera octroyée au hasard parmi les joueurs et joueuses sans classement.

Si plus de joueurs ou joueuses sont nécessaires, un repêchage parmi les perdants de l'avant-dernière ronde des qualifications sera fait en utilisant la même méthode de sélection.

**Le règlement des joueurs et joueuses repêchés
sera appliqué au Québec
pour tous les tournois sanctionnés avec qualifications
à compter du 1^{er} mai 2020.**